

Compte rendu du conseil d'école Lucien Cornet le mardi 15 novembre 2016.

Début de la réunion : 18h, fin de la réunion : 21h

Présents :

Pour l'école : M. Jean-Luc Marguet (directeur de l'école et maître à mi-temps de la classe de CE2), M. Fauchon (Maître de CM2), Mme Fromont (Maîtresse des CP), M. Vereycken (Maître de CE1), M. Meutelet (Maître de CM1), M. Chamfroy (Maître remplaçant rattaché à l'école),

Pour la ville : Mme Sarrazin (représentante de la ville de Sens),

Pour les parents : Mme Touzelet, Mme Galland, M. Leroy Stewart et Mme Hérard

Excusés : Mme Tessier (IEN sens 1)M. Lachaussée (parent d'élève), Mme Karl (enseignante en complément de Mme Fromont) et Mme Di Stephano (Maîtresse à mi-temps de la classe de CE2)

I. Election des parents d'élèves :

186 votants possibles

79 votants

7 bulletins nuls

72 bulletins valides

Le taux de participation est donc de 42.47%, relativement similaire à celui observé dans d'autres écoles de la ville de Sens.

Au niveau de la communication les coordonnées des parents correspondants ont été transmises à l'ensemble des parents via le carnet de correspondance des enfants. Aucune information ou question concernant le conseil d'école n'a été remontée aux parents correspondants.

II. Effectifs

a. Enfants

A la rentrée il y avait 120 élèves, à ce jour il y en a 115, suite à des départs et arrivées, répartis de la façon suivante :

CP : 21

CE1 : 23

CE2 : 25

CM1 : 20

CM2 : 26

Il est à noter que 2 élèves scolarisés en CM1 devraient être en CM2 et 6^e mais de par leur profil, il a été décidé de les inclure dans la classe de CM1.

D'autres départs et arrivées sont prévus dans les prochains mois ce qui maintiendra le nombre total d'élèves à son niveau actuel.

b. Adultes

En plus des 8 enseignants présents dans l'école, il y a aussi une AVS pour un élève de CP, Anita, qui aide aussi lors de l'accompagnement des élèves à la BCD par exemple.

c. Prévision

La ville de Sens a informé le directeur d'un chiffre prévisionnel de 26 CP pour l'année 2017-2018.

III. Sécurité, PPMS

a. Visiophone

Nous sommes actuellement en situation de plan vigipirate renforcé, alerte attentat.

Depuis 1 an l'école est équipée d'un visiophone pour contrôler l'entrée des personnes en dehors des heures d'ouverture des portes de l'école. Il est noté que c'est un très bon outil mais il faut être vigilant que la porte se

referme bien car elle ne se claque pas toute seule. Un réglage semble nécessaire et la municipalité en a été informée.

b. Exercice simulation : Alerte intrusion

Un exercice de ce genre a été effectué dans l'école en présence d'un agent municipal, un responsable sécurité du commissariat de Sens et un adjudant-chef responsable de la sécurité.

Dans ce cas l'idée est de barricader les portes de chaque classe, de faire passer les élèves par les portes intérieures pour aller jusque dans la classe de CP d'où on peut aller dans la cuisine, qui donne dans le jardin intérieur et dans la rue. L'ensemble des élèves est sorti de l'école en 3 minutes.

c. Exercice simulation : Alerte incendie

Le but de l'exercice est de faire sortir les enfants du bâtiment de l'école le plus rapidement possible. Il a fallu 1 minute 40 à tous les élèves pour se rendre sous le préau de la cour sachant que, vu la température, les enfants ont pris leur manteaux.

d. Classe de CM1

Sachant que la classe de CM1 se trouve dans les locaux de l'école maternelle Bellocier, les exercices de sécurité incendie et intrusion ont été fait en concertation avec le personnel de la maternelle. Pour l'exercice « Alerte intrusion », il a été recommandé de rester dans la classe et se barricader.

Pour les exercices de sécurité des signaux d'alerte différents sont utilisés.

IV. Travaux

a. Travaux effectués

- Décapage du carrelage de toutes les classes et du couloir (pendant les vacances de la Toussaint)
- Dans le bâtiment de l'école Bellocier : peintures aux murs et sols des 2 escaliers (empruntés par la classe de CM1)
- Les lignes du terrain de basket dans la cour « du bas » ont été refaites pendant l'été

L'équipe éducative et les parents remercient les services de la mairie pour ces travaux.

b. Demandes de travaux

- Nettoyage des murs intérieurs de l'enceinte de la cour
- Réfection des peintures du couloir menant aux classes, et de celles des classes aussi
- Mise en place de systèmes de fermeture à l'intérieur des portes des classes (style verrou)
- Mise en conformité pour l'accueil des personnes handicapées
- Amélioration de la connexion internet (une panne a été résolue mais la connexion reste très lente, particulièrement si plusieurs personnes veulent utiliser internet en même temps)
- Le parc informatique serait à renouveler et l'équipe éducative comprend qu'il serait préférable de changer les ordinateurs progressivement plutôt que tout d'un coup pour des raisons de budget.
- Problème au niveau de la fermeture des persiennes du bureau des enseignants. Il est dangereux de fermer ces volets car ils sont très difficiles à atteindre. Il est demandé de remplacer ce système par un système intérieur comme un store.
- Peintures de la salle informatique, le BCD et la classe des CM1 (côté Bellocier)

Un incident sans gravité a révélé que les toilettes du 1^{er} étage côté Bellocier pouvaient être dangereuses. En effet, il n'y a pas de garde-fou à la fenêtre et un enfant pourrait facilement tomber. Une intervention rapide est demandée.

V. Restauration scolaire, périscolaire et NAP

Du côté enseignant, on constate une amélioration des relations avec le périscolaire notamment grâce au fait que les enfants revenants de la cantine n'utilisent pas les jeux de cour en rentrant. De plus il est constaté qu'il y a moins d'enfants à la garderie et donc moins de bruit.

Du côté des parents, il a été noté un important problème de facturation, des retards de factures entraînant des situations où les parents devaient payer plusieurs factures d'un coup. De plus le changement de système de facturation (réserver et payer le 20 du mois pour la totalité du mois suivant) démontre une « prise en otage » et une

non flexibilité de la part des services de la mairie, flexibilité qui est demandée aux parents quant au règlement des factures. Il est à déplorer un manque de dialogue et une rigidité incompatible avec un « service » municipal. Nombreuses sont les familles qui ont essayé se passer des services du périscolaire et trouvé d'autres moyens de garde entraînant des inégalités sociales.

En ce qui concerne les NAP, là encore beaucoup de questions : il est difficile de voir les personnes s'occupant du périscolaire, les activités sont proposées aux enfants sans concertation avec les parents, ceux-ci doivent donner une autorisation sans avoir connaissance du programme des activités avant d'inscrire leur enfant au service périscolaire... De plus il apparaît qu'il y a un nombre de place limité pour chaque activité, ce qui entraîne des « exclus ». En revanche, des bus entiers sont affrétés pour voyager un nombre très limité d'élèves dans les diverses activités. L'argument prochain des services de l'enfance est déjà trouvé.

Toutes ces informations sont données à Madame Sarrazin qui prend note et nous tiendra informé du retour de la mairie sur ces points.

VI. RASED, CASNAV, APC

a. RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour enfants en difficultés)

L'école est rattachée au réseau Pierre Larousse et 9 enfants sont concernés (4 en CP, 2 en CE1, 2 en CE2 et 1 en CM1).

b. CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage)

L'enseignante de référence est Madame Pommier. 3 enfants sont concernés à l'école Lucien Cornet (1 en CE2 et 2 en CM1), ils reçoivent des cours supplémentaires, notamment de FLE à l'école Aristide Briand 2 demi-journées par semaine.

c. APC (Activité Pédagogique Complémentaire)

Ces activités sont organisées les soirs de semaine après la classe, de 16h10 à 16h45. Chaque classe a sa propre organisation, chaque enseignant adapte le contenu à sa classe et sélectionne les élèves en fonction de leurs besoins. L'idée générale est de « travailler autrement », de manipuler plus souvent qu'en classe, de n'avoir que des petits groupes ce qui favorise les échanges et l'apprentissage.

Il est noté que l'horaire n'est pas le plus idéal, en fin de journée les enfants ont parfois du mal à se concentrer.

d. Réussite éducative

Depuis la rentrée 2016 l'école fait partie du programme « réussite éducative » et certains élèves bénéficient d'activités extra-scolaires prises en charge. Cela concerne 10 élèves à l'école.

VII. Projets

a. LSUN (Livret Scolaire Unique Numérique) ou LSU

Un livret unique numérique est en train d'être mis en place par l'Education Nationale pour tous les élèves. Durant la transition, ce livret sera rempli en ligne par les enseignants puis envoyé dans sa version papier aux parents au mois de décembre.

b. Coopérative scolaire

La caisse de la coopérative scolaire affiche un solde positif d'environ 1500 euros. La demande de cotisation aux parents n'a pas encore été faite et il est envisagé de le faire en janvier. Une dépense est déjà prévue, la cotisation OCCE d'environ 230 euros pour assurer les manifestations scolaires.

c. Sorties / spectacles

- Pour le spectacle de Noël financé par l'Amicale des parents, il était envisagé d'aller voir une pièce de théâtre mais il s'avère que c'était déjà complet. Les élèves iront donc au cinéma à une date à définir.

- En avril ou mai, des comédiens de la compagnie Archipel viendront à l'école faire une représentation de leur spectacle. Détails à définir ultérieurement.
- Cette année encore, le conseil de quartier permettra aux enfants de participer à des actions en lien avec les thèmes de la citoyenneté, de la sécurité et de l'écologie. Une visite au Sénat est ainsi envisagée pour les élèves de CM1 et CM2. Pour le cycle 2, une visite de l'hôtel de ville et une visite du théâtre sont possibles. Une journée de nettoyage de l'île d'Yonne sera aussi organisée. Les détails seront là aussi donnés ultérieurement.
- Les sorties scolaires de fin d'année n'ont pas encore été décidées.
- Date du Carnaval avec la soirée à la salle des fêtes organisée par l'Amicale des parents : **Mardi 28 Mars**
- Date de la Kermesse : **vendredi 16 juin**

d. Voyage pour les CM1 – CM2

Historiquement un voyage est proposé une année sur deux aux élèves des classes de CM1-CM2. L'ensemble de l'équipe éducative et des représentants des parents sont très favorables à cette action. Mme Sarrazin est interpellée sur la question du financement par la ville qui octroie une partie de son budget aux écoles à ce genre projet. Un problème de prestataire de services a été évoqué, les membres du conseil d'école attendent d'autres informations depuis plus d'un mois.

e. Projet d'école

Un avenant (d'actions nouvelles) a été écrit pour cette année en attendant la rédaction du projet d'école qui durera trois ans.

- Une chorale va être mise en place et chaque classe aura 3 chants à apprendre (1 chant par classe, 1 par cycle et un commun à toute l'école). Le chant commun à toute l'école est « Tout rebarbouiller » d'Alain Schneider.
- Un blog va être mis en place pour les activités de l'école. Une première maquette a été présentée lors du conseil et permettra une interaction avec les parents ainsi qu'un travail avec les enfants sur Internet et ce qui est rendu public. Un grand merci à M. Vereycken pour son investissement dans ce projet.
<http://ele-sens-lucien-cornet-89.ec.ac-dijon.fr/>
- Dans la catégorie, « produire des écrits », un atelier de « cascade d'écriture » va être proposé aux élèves, ils devront continuer ou débiter une histoire écrite par les autres classes.
- Le 9 décembre sera une journée spécifique : la journée de la laïcité, les valeurs de la république. Les enseignants ont prévu de présenter les principales religions pratiquées dans le monde. La devise Liberté – Egalité – Fraternité sera approfondie ; des productions individuelles et collectives seront affichées sous le préau et une dégustation de spécialités culinaires sera proposée... (des détails seront donnés... !)

f. Projets par classe

- CP : 3 visites aux Musées de Sens (ateliers sur l'écriture dans le temps) et sorties au parc du Moulin à Tan
- CE1 : visites aux Musées de Sens et sorties au parc du Moulin à Tan
- CE2 : 5 visites aux Musées de Sens avec un travail diachronique sur les métiers qui sera concrétisé par un atelier d'écriture de saynètes par les élèves et une représentation en juin au Musée.
- CM1 : 4 visites à la Cathédrale avec un travail sur les vitraux.
- CM2 : visites aux Musées de Sens et sorties au parc du Moulin à Tan

g. Règlement intérieur

- Accepté et approuvé à l'unanimité par les membres présents.

VIII. Questions diverses

Dates prévisionnelles des prochains conseils d'école : 14 mars et 27 juin.

3 heures de conseil.